FINANCES DE LA VILLE

Préalablement au vote du budget primitif, le conseil municipal doit tenir un débat sur les orientations générales du budget (DOB) dans les deux mois qui précèdent son examen.
Le budget est voté chaque année en conseil municipal.
Le débat d'orientation budgétaire définit le budget principal et les budgets annexes, il donne les grandes orientations et traduit les projets et choix politiques.

Contenu mis à jour le 13.11.25

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30